Université Bishop's États financiers au 30 avril 2022

Université Bishop's États financiers au 30 avril 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6 - 7
Évolution des soldes de fonds	8
Flux de trésorerie	9 - 10
Situation financière	11 - 12
Notes complémentaires	13 - 29



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thomton SEN,CRL. Bureau 350 2207, rue King Ouest Sherbrooke (Québec) J1J 2G2

T 819 822-4000 Sans frais: 1 800 567-6958

Aux membres du conseil d'administration de Université Bishop's

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Université Bishop's (ci-après « l'Université »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2022 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point – informations comparatives auditées par un prédécesseur

Les états financiers de l'Université pour l'exercice terminé le 30 avril 2021 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 1er octobre 2021.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne:
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation;

 nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Cholot Brant Thornton S.E. N.C. R. L.

Sherbrooke Le 7 octobre 2022

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique nº A125487

Université Bishop's

Résultats pour l'exercice terminé le 30 avril 2022

	Fonds de f	Fonds de fonctionnement	Fonds ave	Fonds avec restrictions	Fonds d'in	Fonds d'immobilisations		Total
•	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Property	A	A	n	7)	A	f)	•	Ð
Subventions								
Ministère de l'Enseignement supérieur	32 931 030	30 611 849	1 957 970	1 735 877	4 370 981	3 679 256	39 259 981	36 026 982
Subventions affectées à la recherche			2 415 265	1 567 910			2 415 265	1 567 910
Apports - Fondation de l'Université								
Bishop's	1 588 275	357 933	3 543 638	3 644 185	646 119	576 500	5 778 032	4 578 618
Droits de scolanté	18 224 271	18 341 068					18 224 271	18 341 068
Autres frais étudiants	1 172 723	1 113 604					1 172 723	1 113 604
Autres	772 917	667 748	1 253 588	605 845	1 035 921	926 015	3 062 426	2 199 608
Services aux étudiants	3 003 837	3 144 678					3 003 837	3 144 678
Entreprises auxiliaires	8 804 518	4 809 692					8 804 518	4 809 692
	66 497 571	59 046 572	9 170 461	7 553 817	6 053 021	5 181 771	81 721 053	71 782 160
Charges								
Enseignement	23 705 036	22 289 448	2 776 488	2 316 563			26 481 524	24 606 011
Recherche financée			2 566 719	1 589 790			2 566 719	1 589 790
Soutien académique :								
Bibliothèque	1 953 682	1 626 517	3 843	12 305			1 957 525	1 638 822
Technologie de l'information et audiovisuelle	2 489 624	1 880 754					2 489 624	1 880 754
Soutien administratif								
Administration	8 658 847	7 558 289	157 040	278 339			8 815 887	7 836 628
Terrains et bâtiments	5 468 694	5 442 496	10 489	6 152			5 479 183	5 448 648
Services aux étudiants	4 940 021	3 299 311	1 031 441	717 219			5 971 462	4 016 530
Bourses d'études	81 177	429 132	2 534 090	2 577 169			2 615 267	3 006 301
Entreprises auxiliaires	7 591 628	6 219 995	90 351	56 280			7 681 979	6 276 275
Frais d'intérêts (note 4)	(103 796)	(108 057)			2 174 503	2 122 519	2 070 707	2 014 462
Amortissement des immobilisations corporelles					6 564 905	6 052 575	6 564 905	6 052 575
Amortissement d'autres actifs					2 124	2 125	2 124	2 125
Radiation d'immobilisations corporelles					475 063	234 896	475 063	234 896
Indemnités de retraite et de départ	47 626	71 527					47 626	71 527

Université Bishop's Résultats

Résultats pour l'exercice terminé le 30 avril 2022

'	Fonds de	Fonds de fonctionnement	Fonds	Fonds avec restrictions	Fonds d	Fonds d'immobilisations		Total
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	5	69	5	(A)	45	89	*	(1)
Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs	(87 600)	189 200					(87 600)	189 200
Amortissement du règime de retraite	1 182 643	1 190 277					1 182 643	1 190 277
Variation nette de la juste valeur des								
placements	81 000	135 548					81 000	135 548
Variation nette de la juste valeur des								
instruments financiers dérivés					(1 169 174)	(1 115 079)	(1 169 174)	(1 115 079)
Variation nette de la juste valeur de la dette à						. 11		
long terme					(1 114 517)	(631 215)	(1 114 517)	(631 215)
	56 008 582	50 224 437	9 170 461	7 553 817	6 932 904	6 665 821	72 111 947	64 444 075
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux								
charges	10 488 989	8 822 135		*	(879 883)	(1 484 050)	9 609 106	7 338 085

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Bishop's Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2022

	Fonds de f	fonctionnement	Fonds av	Fonds avec restrictions	Fonds d'I	Fonds d'Immobilisations		Total
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	45	69	55	69	55	49	55	89
Soldes de fonds (négatifs) au début	(33 921 989)	(40 292 841)			39 554 762	32 364 929	5 632 773	(7 927 912)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux								
charges	10 488 989	8 822 135			(879 883)	(1 484 050)	9 609 106	7 338 085
Avantages sociaux futurs - réévaluations et autres								
élèments	(10 471 700)	6 222 600					(10 471 700)	6 222 600
Virements interfonds (note 5)	(9 794 301)	(8 673 883)			9 794 301	8 673 883		
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(43 699 001)	(33 921 989)		٠	48 469 180	39 554 762	4 770 179	5 632 773

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Bishop's Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2022

	2022	2021
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	9 609 106	7 338 085
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 564 905	6 052 575
Amortissement d'autres actifs	2 124	2 125
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations		
corporelles	(4 172 618)	(3 648 147)
Amortissement des coûts de transaction relatifs à la dette à long		
terme	18 282	14 484
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	4 853	
Variation nette de la juste valeur des placements	81 000	135 548
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers		
dérivés	(1 169 174)	(1 115 079)
Variation nette de la juste valeur de la dette à long terme	(1 114 517)	(631 215)
	9 823 961	8 148 376
Avantages sociaux futurs (note 13)	(594 277)	1 005 259
Variation nette d'autres éléments d'actif et de passif		
Débiteurs	(2 184 489)	45 986
Frais payés d'avance	(357 086)	51 987
Avances à la Fondation de l'Université Bishop's	6 293 873	(1 882 033)
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	948 335	(77 239)
Produits reportés	1 011 730	(892 871)
Apports reportés	1 910 497	3 843 764
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	16 852 544	10 243 229
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépôts à terme	(14 000 000)	
Placements	(52 796)	(4 965)
Cession de placements	(:)	50 372
Acquisition d'immobilisations corporelles	(19 341 505)	(19 095 604)
Cession d'immobilisations corporelles	51 000	•
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(33 343 301)	(19 050 197)

Université Bishop's Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2022

	2022	2021
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des dettes bancaires	5 122 982	(2 782 000)
Coûts de transaction relatifs à la dette à long terme	(83 693)	(58 482)
Emprunts à long terme	14 682 890	10 260 130
Remboursements d'emprunts à long terme	(4 801 887)	(4 008 241)
Apports afférents aux immobilisations corporelles	4 744 908	5 398 200
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	19 665 200	8 809 607
Augmentation nette de l'encaisse	3 174 443	2 639
Encaisse au début	3 822 878	3 820 239
Encaisse à la fin	6 997 321	3 822 878

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Bishop's Situation financière au 30 avril 2022

	Fonds de	Fonds de fonctionnement	Fonds	Fonds avec restrictions	Fonds d	Fonds d'immobilisations		Total
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	4	S	49	49	မာ	4	49
ACTIF								
Court terme								
Encaisse	6 997 321	3 822 878					6 997 321	3 822 878
Dépôts à terme	14 000 000						14 000 000	
Débiteurs	4 340 431	2 928 115	7 020	4 724			4 347 451	2 932 839
Débiteurs - Ministère de l'Enseignement								
supérieur	3 862 112	3 051 821				40 414	3 862 112	3 092 235
Avances à la Fondation de l'Universite Bishop's	1 427 747	7 721 620					1 427 747	7 721 620
Frais payés d'avance	1 001 830	665 081	102 238	75 658		6 243	1 104 068	746 982
Instruments financiers dérives					762 912		762 912	
	31 629 441	18 189 515	109 258	80 382	762 912	46 657	32 501 611	18 316 554
Long terme								
Avances interfonds, sans interêt			12 006 051	9 954 018	20 272 487	10 739 468		
Placements	13 900	42 104					13 900	42 104
Immobilisations corporettes (note 7)					154 319 113	140 958 810	154 319 113	140 958 810
Autres actifs	Visite 1				24 681	26 805	24 681	28 805
	31 643 341	18 231 619	12 115 319	10 034 400	175 379 193	151 771 740	186 859 305	159 344 273

Université Bishop's Situation financière

au 30 avril 2022

	Fonds de	fonctionnement	Fonds a	vec restrictions	Fonds d'	Immobilisations		Tota
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	202
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	5
PASSIF								
Court terme								
Dettes bancaires (note 8)					18 016 982	12 894 000	18 016 982	12 894 000
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 9)	4 906 417	4 191 898	351 913	181 491	2 994 686	2 291 736	8 253 016	6 665 125
Instruments financiers dérivés						406 262	2 200 010	406 262
Produits reportés Tranche de la dette à long terme échéant à moins de	4 821 862	3 810 132					4 821 862	3 810 132
un an					5 282 858	4 801 887	5 282 858	4 801 887
	9 728 279	8 002 030	351 913	181 491	26 294 526	20 393 885	36 374 718	28 577 406
ong terme								
Dus interfonds, sans intérêt	32 278 548	20 693 486						
Apports reportés (note 10) Apports reportés afférents aux			11 763 406	9 852 909			11 763 406	9 852 909
immobilisations corporelles (note 11)					35 210 866	34 638 576	35 210 866	34 638 576
Dette à long terme (note 12)					65 404 621	57 184 517	65 404 621	57 184 517
Passif au titre des prestations définies (note 13)	33 335 515	23 458 092					33 335 515	23 458 092
	75 342 342	52 153 608	12 115 319	10 034 400	126 910 013	112 216 978	182 089 126	153 711 500
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)		***************************************					***************************************	***************************************
Déficit non affecté	(43 699 001)	(33 921 989)					(43 699 001)	(33 921 989
nvestis en immobilisations					48 469 180	39 554 762	48 469 180	39 554 762
	(43 699 001)	(33 921 989)		-	48 469 180	39 554 762	4 770 179	5 632 773
	31 643 341	18 231 619	12 115 319	10 034 400	175 379 193	151 771 740	186 859 305	159 344 273

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur

au 30 avril 2022

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ

L'Université Bishop's a été fondée en 1843, en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada, sous le nom de Collège Bishop's. L'établissement a obtenu le statut d'université en 1853 en tant qu'Université du Collège Bishop's, puis a adopté le nom d'Université Bishop's (ci-après l'« Université ») en 1958. La mission de l'Université comprend l'éducation postsecondaire, la recherche et le service communautaire. L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré et, en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu, est exemptée des impôts.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Le 1er mai 2021, l'Université a appliqué les modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* et au chapitre 4460, « Informations à fournir sur les opérations entre apparentés par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ces modifications visent à fournir des recommandations additionnelles sur le traitement comptable des instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Les modifications exigent que les actifs financiers créés ou acquis et que les passifs financiers émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés soient évalués initialement au coût, à l'exception de certains instruments spécifiques qui sont évalués initialement à la juste valeur. Le coût d'un actif financier créé ou acquis ou d'un passif financier émis ou pris en charge dans de telles circonstances dépendra du fait que l'instrument financier soit assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé au moyen des flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Dans le cas d'un instrument financier qui n'est pas assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue dans le cadre de l'opération.

Les modifications exigent généralement que les actifs et les passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés soient ultérieurement évalués selon la méthode du coût, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur.

Les modifications donnent des indications supplémentaires sur la façon d'évaluer la perte de valeur d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés, évalué ultérieurement selon la méthode du coût.

Les modifications exigent également que l'Université comptabilise l'effet de l'abandon d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés ou de l'extinction d'un passif financier émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés, aux résultats ou selon la méthode comptable retenue pour comptabiliser les apports.

au 30 avril 2022

2 - MODIFICATION COMPTABLE (suite)

Conformément aux dispositions transitoires, ces modifications, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021, ont été appliquées rétrospectivement en tenant compte de certains allégements.

L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers pour l'exercice terminé le 30 avril 2021.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

Fonds de fonctionnement

Le fonds de fonctionnement comprend l'enseignement, le soutien académique et administratif, les services aux étudiants ainsi que les entreprises auxiliaires, telles que les résidences et les services alimentaires, le centre sportif, le théâtre et le stationnement, sans aucune affectation d'origine externe.

Fonds avec restrictions

Les fonds avec restrictions comprennent les montants reçus par l'Université faisant l'objet d'une affectation d'un donateur ou d'autres affectations d'origine interne ou externe, et servent principalement au soutien des bourses et des services aux étudiants, à l'enrichissement académique et aux activités de recherche.

Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations comprend les fonds dépensés au titre des actifs à long terme, notamment les immobilisations corporelles et certains placements.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

au 30 avril 2022

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception de certaines dettes à long terme pour lesquelles l'Université a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Dans le cas des actifs et passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement et tout écart résultant de leur évaluation initiale à la juste valeur, le cas échéant, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état des résultats à titre de frais d'intérêts.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans la gestion de son risque de taux d'intérêt, mais n'utilise pas la comptabilité de couverture. Conséquemment, les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'état de la situation financière à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats de l'exercice au fonds d'immobilisations.

au 30 avril 2022

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

L'Université utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

Constatation des produits

Apports et subventions

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'Université constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Autres produits

Autres que les apports et les subventions, les produits de l'Université proviennent principalement des droits de scolarité et autres frais étudiants, des services aux étudiants et des produits des entreprises auxiliaires. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis:
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- L'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

au 30 avril 2022

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

L'Université constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'Université comptabilise à l'état de la situation financière ses obligations découlant des régimes à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'Université détermine les obligations au titre des prestations définies en s'appuyant sur la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. Le coût total des régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier.

Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les revenus d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes prescrites par le Ministère de l'Enseignement supérieur (MES) :

	<u>Périodes</u>
Aménagement de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Mobilier, matériel roulant, logiciels	5 ans
Équipement	5, 10 ou 15 ans
Équipement informatique	3 ans
Documents de bibliothèque	10 ans

au 30 avril 2022

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissement

Les améliorations majeures aux bâtiments en cours seront amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 25, 30 ou 40 ans lorsqu'elle seront complétées.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut faire l'objet de reprises.

4 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	2022	2021
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	1 730 520	1 561 007
Intérêts sur la dette à court terme	340 187	453 455
	2 070 707	2 014 462

5 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, l'Université a transféré 2 775 800 \$ (3 135 129 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2021) du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations afin de financer les décaissements nets liés aux immobilisations corporelles, au remboursement de la dette à long terme et au paiement des intérêts sur la dette à long terme, et a transféré 7 018 501 \$ (5 538 754 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2021) du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations à titre de réserve pour des acquisitions d'actifs et des rénovations futures.

6 - AIDE GOUVERNEMENTALE

Chaque année, le Ministère de l'Enseignement supérieur (MES) soutient financièrement certains projets d'immobilisations de l'Université dont la forme de financement est finalisée à une date ultérieure. Les montants interfonds dus provenant respectivement des fonds de fonctionnement et d'immobilisations ou étant destinés à ces fonds comprennent donc des dépenses en immobilisations et des intérêts sur le financement temporaire encourus d'un montant de 1 432 138 \$ (17 019 145 \$ au 30 avril 2021), dont le financement n'a pas encore été reçu ou finalisé par le MES.

au 30 avril 2022

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2022	2021
			Valeur	Valeur
		Amortissement	comptable	comptable
	Coût	cumulé	nette	nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	381 444		381 444	381 444
Aménagement de terrains	4 199 782	2 332 613	1 867 169	1 264 150
Bâtiments	74 501 715	32 160 090	42 341 625	33 711 129
Améliorations majeures aux bâtiments Améliorations majeures aux bâtiments en	113 172 050	20 309 554	92 862 496	72 533 040
cours Mobilier, équipement, matériel roulant,	8 453 512		8 453 512	24 273 638
équipement informatique	9 610 427	5 373 248	4 237 179	4 370 873
Documents de bibliothèque	7 875 935	4 383 866	3 492 069	3 647 626
Logiciels	1 478 306	794 687	683 619	776 910
	219 673 171	65 354 058	154 319 113	140 958 810

Le poste Créditeurs et autres dettes de fonctionnement inclut une somme de 2 909 292 \$ (2 269 736 \$ au 30 avril 2021) liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

8 - DETTES BANCAIRES

2022	
\$	\$
Fonds d'immobilisations	
Acceptations bancaires 12 095 000 12 8	94 000
Emprunts 5 921 982	
18 016 982 12 8	94 000

L'Université dispose d'une facilité de crédit d'un montant autorisé de 44 800 000 \$, renouvelable en juillet 2022 dont le solde était inutilisé au 30 avril 2022. Le montant maximum utilisé ne peut cependant pas excéder le montant de 30 392 000 \$ autorisé par le MES.

L'Université dispose également d'une facilité de crédit d'un montant autorisé de 12 095 000 \$ (12 894 000 \$ au 30 avril 2021) sous forme d'acceptations bancaires portant intérêt au taux des acceptations bancaires plus les frais d'estampillage applicables (1,28 %, 1,85 % et 1,64 % (0,71 %, 1,26 % et 1,16 % au 30 avril 2021)) dans le cadre du financement des résidences étudiantes (Paterson, Abbott et Munster). Ces acceptations bancaires sont liées à des ententes de swaps de taux d'intérêt venant à échéance en septembre 2028, juillet 2034 et août 2036 respectivement. Selon ces ententes, des paiements ou des encaissements pour la différence entre les taux d'intérêt fixes de 5,42 %, 2,72 % et 1,1842 % et les taux variables basés sur les acceptations bancaires plus 0,30 %, 0,85 % et 0,75 % de frais d'estampillage sont effectués.

au 30 avril 2022

8 - DETTES BANCAIRES (suite)

De plus, le MES a autorisé un montant maximal de 16 548 000 \$ pour le financement temporaire d'acquisitions d'immobilisations corporelles subventionnées par le MES à être conclu auprès de Financement Québec au nom de l'Université (0 \$ au 30 avril 2021), renouvelable chaque année par voie d'emprunts, portant intérêt au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,02 % (1,47 %), dont 5 921 982 \$ est utilisé au 30 avril 2022.

9 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2022	2021
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Comptes fournisseurs et charges à payer	4 678 503	3 923 819
Vacances et heures supplémentaires à payer	227 914	267 629
	4 906 417	4 191 448
Fonds avec restrictions		
Comptes fournisseurs et charges à payer	351 913	181 941
Fonds d'immobilisations		
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 994 686	2 291 736
	8 253 016	6 665 125
		···

10 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent la portion non utilisée des fonds reçus qui, en vertu d'affectation d'origine externe, sont destinés à couvrir des dépenses particulières autres que les acquisitions d'immobilisations corporelles présentées à la note 11.

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	9 852 909	6 009 145
Apports reçus	11 080 957	11 397 580
Amortissement des apports reportés	(9 170 460)	(7 553 816)
Solde à la fin	11 763 406	9 852 909

Le solde des apports reportés, présenté en fonction des principales catégories, se détaille comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Enseignement, services aux étudiants et bourses	8 779 990	7 264 750
Recherche	2 082 983	1 493 264
Autres	900 433	1 094 895
	11 763 406	9 852 909

au 30 avril 2022

11 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés représentent le montant non amorti des apports et des subventions reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

L'amortissement des apports reportés et des subventions à recevoir est comptabilisé à titre de produit à l'état des résultats. Le solde des apports reportés se détaille comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	34 638 576	32 888 523
Amortissement des apports reportés	(4 172 618)	(3 648 147)
Apports reçus	4 744 908	5 398 200
Solde à la fin	35 210 866	34 638 576

Les variations des subventions à recevoir et le solde des apports reportés, présentés en fonction des principaux bailleurs de fonds, se détaillent comme suit :

Ministère	de l	Enseignemen	t supérieur
-----------	------	--------------------	-------------

with stere de l'Enseignement superieur		
	2022	2021
	\$	\$
Apports reportés au début	(3 419 565)	(1 814 704)
Amortissement des apports reportés	2 706 332	2 222 767
Apports reçus	(4 270 045)	(3 827 628)
Apports reportés à la fin	(4 983 278)	(3 419 565)
Fondation de l'Université Bishop's		
•	2022	2021
	\$	\$
Apports reportés au début	(6 486 295)	(5 762 412)
Amortissement des apports reportés	643 794	573 063
Apports reçus	(440 390)	(1 296 946)
Apports reportés à la fin	(6 282 890)	(6 486 295)
Autres		
	2022	2021
	\$	\$
Apports reportés au début	(24 732 716)	(25 311 407)
Amortissement des apports reportés	822 492	852 317
Apports reçus	(34 474)	(273 626)
Apports reportés à la fin	(23 944 698)	(24 732 716)

Université Bishop's Notes complémentaires au 30 avril 2022

12 - DETTE À LONG TERME		
	2022	2021
Service de la dette assuré par l'Université : Pour financer le tunnel de chauffage - rénovations majeures : Emprunt à terme, 2,12 %	\$	\$ 289 152
Pour financer les rénovations de la résidence Kuehner : Emprunt à terme, 3,44 %, remboursable par versements mensuels de 21 333 \$ en capital, renouvelable en juillet 2028 (a)	5 440 000	5 696 000
Service de la dette assuré par le Gouvernement du Québec : Les subventions d'investissement du MES sont autorisées en vertu du Plan quinquennal d'investissements de l'Université (PQI) et sont financées par le Gouvernement du Québec en vertu d'emprunts publics effectués au nom de l'Université (obligation garantie par une subvention). Le gouvernement du Québec assure donc la gestion, l'administration et le service de la dette à long terme présentée ci-après :		
Emprunt à terme dont le capital est de 1 140 000 \$ (1 200 000 \$ au 30 avril 2021), 2,696 %, remboursable par versements annuels de 60 000 \$ en capital, renouvelable en juin 2032	1 082 013	1 241 595
Emprunt à terme dont le capital est de 2 280 000 \$ (2 400 000 \$ au 30 avril 2021), 3,23 %, remboursable par versements annuels de 120 000 \$ en capital, renouvelable en juin 2034	2 165 485	2 471 725
Emprunt à terme dont le capital est de 9 147 770 \$ (10 085 216 \$ au 30 avril 2021), 2,13 %, remboursable par versements annuels de 937 446 \$ en capital, renouvelable en septembre 2026	8 942 650	10 510 557
Emprunt à terme, 2,753 %, remboursable par versements annuels de 406 579 \$ en capital, renouvelable en septembre 2027 (a)	7 138 164	7 544 743
Emprunt à terme, 2,99 %, remboursable par versements annuels de 237 385 \$ en capital, échéant en mars 2044 (a)	5 222 473	5 459 858
Emprunt à terme, 2,944 %, remboursable par versements annuels de 240 000 \$ en capital, échéant en mars 2038 (a)	3 840 000	4 080 000
Emprunt à terme, 2,439 %, remboursable par versements annuels de 398 404 \$ en capital, échéant en octobre 2039 (a)	7 171 279	7 569 684
Emprunt à terme, 1,954 %, remboursable par versements annuels de 513 007 \$ en capital, échéant en décembre 2040 (a)	9 747 124	10 260 130

au 30 avril 2022

12 - DETTE A LONG TERME (suite)	0000	0004
	2022	2021
Emprunt à terme, 2,592 %, remboursable par versements annuels de 734 145 \$ en capital, échéant en octobre 2041 (a)	14 682 890	•
Service de la dette assuré par d'autres sources Pour financer la construction du complexe sportif subventionné par le MES:		
Emprunt hypothécaire, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens, dont le capital est de 2 463 873 \$ (3 236 325 \$ au 30 avril 2021), 3,097 %, remboursable par versements annuels de 872 681 \$, capital et intérêts, échéant en septembre 2024	2 467 231	3 372 153
Emprunt hypothécaire, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens, dont le capital est de 1 025 873 \$ (1 266 444 \$ au 30 avril 2021), 2,576 %, remboursable par versements annuels de 273 195 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2025	1 011 304	1 298 358
Emprunt hypothécaire, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens, dont le capital est de 430 387 \$ (510 287 \$ au 30 avril 2021), 2,493 %, remboursable par versements annuels de 92 621 \$, capital et intérêts, échéant en décembre 2026	421 711	524 046
Emprunt hypothécaire, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens, 2,833 %, remboursable par versements annuels de 301 365 \$, capital et intérêts, échéant en janvier		
2028 (a)	1 641 627	1 889 464
	70 973 951	62 207 465
Moins : tranche échéant à moins de un an	(5 282 858)	(4 801 887)
	65 691 093	57 405 578
Portion non amortie des coûts de transaction	(286 470)	(221 061)
	65 404 623	57 184 517
Les remboursements en capital contractuels de la dette à long ter	rme à effectuer	au cours des

Les remboursements en capital contractuels de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2023	5 282 858
2024	5 323 140
2025	5 364 598
2026	4 534 607
2027	8 738 863
2028 et suivantes	42 127 394

au 30 avril 2022

12 - DETTE À LONG TERME (suite)

(a) Pour l'exercice clos le 30 avril 2018 et les suivants, l'Université a choisi d'évaluer initialement les nouvelles ententes de dette à long terme à la juste valeur et de les évaluer ultérieurement au coût après amortissement.

Au 30 avril 2022, la valeur comptable de la dette à long terme garantie est de 65 533 951 \$ (56 222 313 \$ au 30 avril 2021).

Université Bishop's Notes complémentaires au 30 avril 2022

13 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'Université est le promoteur d'un régime de retraite à prestations définies pour les employés à temps plein admissibles (le « régime de retraite pour les employés à temps plein »).

L'Université offre aussi un régime complémentaire de retraite aux bénéficiaires du régime de retraite pour les employés à temps plein.

L'Université est aussi le promoteur d'un régime de retraite à cotisations définies pour les employés à temps partiel admissibles.

Certains employés (faculté et bibliothécaires) de l'Université ont droit à un régime de retraite anticipée, tel qu'il est prévu par leur convention collective.

La dernière évaluation actuarielle des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 30 juin 2021 et la prochaine évaluation aura lieu en date du 31 décembre 2023. Un montant de 1 247 415 \$ pour des droits résiduels reliés au régime de retraite pour les employés à temps plein a été versé pour l'enseignement, le soutien académique, le soutien administratif et les dépenses d'entreprises auxiliaires dans l'état des résultats.

au 30 avril 2022

13 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux s'établit comme suit :

			:		2022
¥	Régime de retraite pour les employés à temps plein	Régime complémentaire de retraite	Assurance postérieure au départ à la retraite	Programme de retraite anticipée	Total
Obligations au titre des prestations définies Juste valeur des actifs des régimes	\$ (165 823 215) 157 017 600	\$ (1 823 100)	\$ (19 941 100)	\$ (2 765 700)	\$ (190 353 115) 157 017 600
Situation de capitalisation – deficit et passif au titre des prestations définies	(8 805 615)	(1 823 100)	(19 941 100)	(2 765 700)	(33 335 515)

Les hypothèses significatives utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée en pourcentage) :

	5,35 %	2,50 % n/a 2,50 %			5,35% 5,35% 5,35%		2,50 % n/a 2,50 %
		2,50 %			5,35 %		2,50 %
Obligations au titre des prestations constituées au 30 avril	Taux d'actualisation	Taux d'augmentation des salaires	Coûts des prestations pour les exercices se	terminant le 30 avril	Taux d'actualisation	Taux d'augmentation des salaires, excluant les	augmentations d'échelons

Université Bishop's Notes complémentaires

au 30 avril 2022

e
3
S
~
2
5
K
UX FUT
×
2
P
CIAUX
ŏ
S
10
й
GES
ď
F
2
J
>
ব
3

2021	Total	\$ (178 091 992) 154 633 900	(23 458 092)
	Programme de retraite anticipée	(2 627 000)	(2 627 000)
	Assurance postèrieure au dèpart à la retraite	\$ (17 355 100)	(17 355 100)
	Régime complémentaire de retraite	\$ (1 721 900)	(1 721 900)
	Régime de retraite pour les employés à temps	\$ (156 387 992) 154 633 900	(1 754 092)
		Obligations au titre des prestations définies Juste valeur des actifs des régimes	Situation de capitalisation – déficit et passif au titre des prestations définies

Les hypothèses significatives utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée en pourcentage) :

Obligations au titre des prestations constituées au 30 avril				
Taux d'actualisation	2,50 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %
Taux d'augmentation des salaires	2,50 %	2,50 %	n/a	2,50 %
Coûts des prestations pour les exercices se				
terminant le 30 avril				
Taux d'actualisation	2,50 %	2,50 %	5,50 %	2,50 %
Taux d'augmentation des salaires, excluant les				
augmentations d'échelons	2,50 %	2,50 %	n/a	2,50 %

au 30 avril 2022

14 - ENGAGEMENTS

L'Université a conclu des ententes de location à long terme pour de l'équipement et des services de télécommunications échéant à différentes dates jusqu'au 30 avril 2026. Les paiements minimums exigibles totalisent 627 873 \$, incluant les paiements suivants au cours des prochains exercices :

	\$
2023	279 045
2024	233 504
2025	107 843
2026	7 481

L'Université a entrepris divers projets d'immobilisations et, à ce titre, s'est engagée pour un montant total de 6 972 580 \$. Les montants devant être encourus au cours des prochains exercices sont de 6 799 261 \$ en 2022-2023, 134 696 \$ en 2023-2024 et 38 893 \$ en 2024-2025.

15 - ÉVENTUALITÉS

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, l'Université est impliquée dans diverses procédures judiciaires. Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer l'issue ultime de ces procédures initiées ou en cours au 30 avril 2022, l'Université est d'avis qu'elles se résoudront sans incidence significative sur sa situation financière. Tout montant que l'Université pourrait devoir verser sera comptabilisé dans les résultats au cours de l'exercice où le règlement aura lieu. Si le montant peut toutefois être estimé et est considéré comme probable, il sera comptabilisé dans les charges à payer.

16 - APPARENTÉ - FONDATION DE L'UNIVERSITÉ BISHOP'S

L'Université exerce une influence notable sur la Fondation de l'Université Bishop's (ci-après la « Fondation ») puisque certains membres du conseil d'administration et membres de la haute direction siègent au conseil d'administration de la Fondation. La Fondation doit utiliser ses ressources exclusivement pour faire avancer la mission de l'Université. La Fondation est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est un organisme de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de la Loi sur les impôts (Québec).

				2022	2021
	Fonds	Fonds			
	de	avec	Fonds		
	fonctionnement	restrictions	d'immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Apports Apports - Amortissement	1 588 275			1 588 275	357 933
des apports reportés Apports - Amortissement des apports reportés afférents aux		3 543 638		3 543 638	3 644 185
immobilisations corporelles			646 119	646 119	576 500
	1 588 275	3 543 638	646 119	5 778 032	4 578 618

au 30 avril 2022

16 - APPARENTĖ - FONDATION DE L'UNIVERSITÉ BISHOP'S (suite)

Ces transactions ont été évaluées à la valeur d'échange, excluant les instruments financiers qui en découlent.

Au 30 avril 2022, le montant à recevoir de 1 427 747 \$ (7 721 620 \$ au 30 avril 2021) est présenté à titre d'avance de la Fondation de l'Université Bishop's, sans intérêt, à l'état de la situation financière.

Un montant de 4 132 700 \$ (5 357 790 \$ au 30 avril 2021) a été reçu à titre d'apports reportés et un montant de 440 390 \$ (1 296 946 \$ au 30 avril 2021) a été reçu à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

17 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'Université est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'Université a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs et l'avance de la Fondation de l'Université Bishop's, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Université.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'Université l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de change, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et de financement.

Risque de taux d'intérêt

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable. Les dépôts à terme et les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les dettes bancaires portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. L'Université a conclu des swaps de taux d'intérêt en vertu desquels elle a le droit de recevoir des intérêts à taux variables sur un notionnel de 12 095 000 \$ et est tenue de payer des intérêts à taux fixe sur le même notionnel (voir note 8). Au 30 avril 2022, la valeur comptable du swap de taux d'intérêt comptabilisé à titre d'actif est de 762 912 \$ (passif de 406 262 \$ au 30 avril 2021).

Risque de change

L'Université réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des ventes et achats libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en dollars américains. Au 30 avril 2022, l'Université est exposée au risque de change en raison de l'encaisse et des débiteurs libellés en dollars américains totalisant 1 266 654 \$ (1 231 489 \$ au 30 avril 2021).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'Université est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.